

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

Semestre 6

BLOC 2 - ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT A LA PERSONNE PROTEGEE (COEFF 6)

4-1 - Positionnement du MJPM

Présentation

4-1 : Positionnement du MJPM (21 h) :

- Positionnement pratique : rapport au majeur => Favoriser l'autonomie : la place de la personne dans son projet de vie, auto-détermination;
- Positionnement professionnel dans les relations avec les autres intervenants : partenariat, complémentarité, personne-ressource, travail en équipe, pluridisciplinarité (comme se situer, comment ils sont vus par les autres)
- Cas pratiques